

Présentée hier devant le procureur du tribunal de Tizi Ouzou

La militante Zina Naït Sid libérée



Zina Naït Sid (au centre) à sa sortie du tribunal. © D.R.

Elle a été arrêtée alors qu'elle s'apprêtait à participer à la traditionnelle marche qu'organise le MAK à l'occasion de Yennayer à Tizi Ouzou.

Après une nuit passée en garde à vue au commissariat central de la ville de Tizi Ouzou, la militante indépendantiste, Zina Naït Sid, a été libérée, hier, en fin de matinée, après sa présentation devant le procureur de la République près le tribunal de la même ville.

Selon son avocat, Me Kader Houali, les policiers qui ont procédé à son arrestation, dimanche, n'ont pas trouvé mieux que de lui reprocher un vieux procès non payé. "Tout ce qu'ils ont trouvé à lui reprocher est un vieux procès de 28 000 DA qui date de l'époque où son cybercafé avait été fermé par les autorités, alors qu'aucune notification ne lui avait été adressée. De plus, elle a fini par avoir gain de cause devant le Conseil d'État, dans cette affaire de fermeture du cyber", nous dira Me Houali pour qui l'arrestation de Zina relève tout simplement de l'intimidation et de l'acharnement.

Cela est d'autant plus vrai que cette militante a été arrêtée alors qu'elle s'apprêtait à participer à la traditionnelle marche qu'organise le MAK à l'occasion de Yennayer à Tizi Ouzou. Zina Naït Sid a été embarquée par la police en compagnie d'une cinquantaine d'autres militants et citoyens qui s'étaient regroupés devant l'université de Tizi Ouzou pour participer à la marche. Tous les autres militants ont été relâchés la même journée, à savoir dimanche, alors que Zina a été placée en garde à vue.

Selon Me Houali, même un étudiant qui s'est présenté, hier matin, devant le tribunal du centre-ville pour apporter son soutien à cette militante, a été immédiatement interpellé par la police. Jusqu'en début d'après-

midi, le jeune en question se trouvait toujours au commissariat central de la ville. Selon des témoignages publiés sur les réseaux sociaux, la jeune militante a été interpellée près de l'entrée principale de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, endroit d'où démarrent habituellement les marches de protestation. Elle avait pris part à un rassemblement de militants, qui devait être suivi d'une marche, durant la matinée du 12 janvier, Yennayer, premier jour de l'an berbère. Selon les mêmes témoignages, il a été procédé à d'autres arrestations mais qui n'ont pas été suivies de gardes à vue.

S. LESLOUS